



*Au service
des peuples
et des nations*

LETTRE D'ACCORD STANDARD ENTRE LE PNUD ET LE GOUVERNEMENT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI

Monsieur le Ministre,

1. Nous avons l'honneur de nous référer aux consultations qui ont eu lieu entre des représentants du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (ci-après nommé « le Gouvernement ») et les représentants du PNUD (ci-après nommé « l'Agence des Nations Unies ») concernant la participation du PNUD à la mise en œuvre de l'appui du PNUD au projet 00062542, Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'État pour le Développement Durable (PNRCME-DD), qui sera exécuté par le Gouvernement, représenté à cette fin par le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

2. Le Bureau de pays du PNUD peut fournir des services d'appui, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et les paiements directs. En fournissant de tels services d'appui, le Bureau de pays du PNUD doit veiller à renforcer la capacité de l'institution désignée afin de lui permettre d'exécuter de telles activités directement. Les coûts engagés par le Bureau pays du PNUD dans le cadre de la prestation de ces services d'appui seront imputés au budget administratif du bureau.

3. Le Bureau de pays du PNUD peut fournir, à la demande des institutions désignées, les services d'appui suivants pour la réalisation des activités du programme/projet :

(a) Identifier et/ou recruter du personnel pour le projet ou pour le programme ;

(b) Identifier et faciliter les activités de formation ;

(c) Acquérir des biens et services.

4. L'acquisition de marchandises et de services, ainsi que le recrutement de personnel du projet ou programme par le Bureau de pays du PNUD seront faits conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être détaillés dans l'annexe au document d'appui au programme ou au document de projet, sous la forme figurant en annexe à la présente. Lorsque les nécessités de services d'appui à fournir par le Bureau de pays changent au cours de la vie du programme ou du projet, l'annexe au document d'appui au projet ou au document de projet seront révisés avec l'accord mutuel du Représentant résident du PNUD et de l'institution désignée.

5. Les dispositions pertinentes de l'Accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement du Togo et le PNUD, signé le 21 mars 1977 (le « SBAA ») y compris les dispositions relatives à la responsabilité, et aux privilèges et immunités, s'appliqueront à la fourniture de ces services d'appui. Le Gouvernement conserve la responsabilité générale de l'exécution nationale des programmes ou projets, à travers son institution désignée. La responsabilité du Bureau de pays du PNUD, se limite à la fourniture des services d'appui définis dans l'annexe à la présente lettre.

6. Tout litige ou réclamation découlant de la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD, conformément à la présente lettre, seront traités selon les dispositions pertinentes du SBAA.

7. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD au titre de la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus doivent être précisées dans une annexe au document d'appui au programme ou au document de projet.

8. Le bureau de pays du PNUD présentera des rapports d'avancement sur les services d'appui fournis ainsi qu'un rapport sur les coûts remboursés à ce titre, comme requis.

9. Toute modification du présent arrangement sera effectuée au moyen d'un accord mutuel écrit des parties concernées.

10. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer la présente lettre et retourner deux exemplaires signés à notre bureau. Dès votre signature, cette lettre constituera un accord entre votre gouvernement et le PNUD quant aux termes et conditions régissant la fourniture de services d'appui par le bureau de pays du PNUD à des programmes et projets gérés selon la modalité d'exécution nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du :

Signature

Nom/Titre

Date

12 MAI 2017

Agence
d'exécution

Pour l'agent d'exécution

Kossi ASSIMAIDOU
Le Ministre de la Planification
du Développement



PNUD

Pour l'agent de réalisation

Khardiata Lo N'DIAYE
Représentante Résidente



Annexe

DESCRIPTION DES SERVICES D'APPUI À FOURNIR PAR LE BUREAU DE PAYS DU PNUD

1. Nous faisons référence aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Ministère de la Planification du Développement des représentants du PNUD, concernant la fourniture de services d'appui par le Bureau de pays du PNUD au projet 00062542, Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour un Développement Durable (PNRCME-DD)

2. Conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée le 20/04/2016 et du document d'appui au projet, le bureau de pays du PNUD fournira les services d'appui au projet, 00062542, relatif au Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour un Développement Durable (PNRCME-DD), tels que décrits ci-dessous.

3. Services d'appui à fournir :

	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE								PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ			
		2017				2018					Source des fonds	Description dans le budget	Montants	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				2017	2018
PRODUIT 1 : Les réformes permettant la modernisation de l'Etat sont mises en œuvre	<i>Résultat 1 : Le cadre juridique et l'efficacité de fonctionnement des services de l'Etat sont améliorés</i>													
INDICATEUR 1.1 Proportion de ministères disposant d'organigrammes alignés sur leur mission Base 2016 :45%	Appui conseil pour l'élaboration et la finalisation des décrets et divers textes relatifs à la mise en œuvre des normes organisationnelles au sein des ministères	x	x	x	x	x	x	x	x	SGG UNDESA (Conseiller Technique Principal) PNUD	-	-	PM	PM
	Suivi de la mise en œuvre des lettres de mission et de la SCAPE ; mise en place des organigrammes,	x	x	x	x	x	x	x	x	SGG UNDESA (Conseiller Technique	-	-	PM	PM

Cible 2017 : 70% Cible 2018 : 100%	élaboration des contrats d'objectifs des principaux responsables des ministères										Principal) PNUD							
	Sous total 1																PM	PM
	Résultat 2 : Le développement des compétences du personnel de l'administration publique est soutenu et mieux assuré																	
INDICATEUR 1.2: Nombre de mesures de réformes intégrant la problématique du genre dans le cadre de la gestion des ressources humaines de l'administration publique	Faire une étude sur les effectifs de la fonction publique et élaborer un plan national de développement des compétences (1 consultant international, 2 consultants nationaux, 1 atelier national de validation)		x	x	x							MFPTRA/SG/ DGFP	PNUD (TRAC)	71200 - Consul. Inter. 71300 - Consul. Nation. 75700 - Ateliers 71600 - DSA	45 000	-		
	Appui au développement des capacités pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques (complément de la prise en charge en cours pour la formation en statistique de 13 lauréat togolais pour le compte de l'INSEED)	X	x	x	x	x	x	x	x			MERF	PNUD (TRAC)	71600 - DSA/prise en charge allocation de subsis.	15 000	40000		
	Mettre en place un dispositif d'archivage (actualiser, valider et adopter les lois et politiques) sur l'archivage.			x	x							MFPTRA SGG	PNUD (TRAC)	71300 - Consult. National 75700 - Ateliers	5 000	-		
	Renforcer les capacités des archivistes et documentalistes							x				MFPTRA	PNUD (TRAC)	71300 - Consult. National	-			
	Base: 3 Cible 2017: 5 Cible 2018: 6																	

des services de l'Etat											75700 - Ateliers		20 000
Accompagner la mise en place des structures de gestion des ressources humaines dans les ministères (Atelier de formation des cadres en charge de la gestion des ressources humaines de l'administration Publique)		x	x	x	x				MFPTRA	PNUD (TRAC)	71300 - Consult. National 75700 - Ateliers	10 000	20 000
Sous total Résultat 2												75 000	80000
Résultat 3 Le système de gestion informatisé du personnel de l'administration publique est installé et opérationnel													
Réaliser une étude diagnostique sur la mise en place d'un Système de Gestion du Personnel Administratif (SGPA) dans l'administration centrale, les institutions, les structures déconcentrées et décentralisées (cabinet + atelier) (2017)		x	x	x						PNUD (TRAC)	71300 - Consult. Natio. 71200 - Consult. Intern. 75700 - Ateliers	20 000	-
Mettre en place un Système de Gestion du Personnel Administratif (SGPA) dans l'administration centrale, les institutions, les structures déconcentrées et					x	x	x	x	MFPTRA	PNUD (TRAC)	71300 - Consult. Natio. 71200 - Consult. Intern. 75700 - Ateliers		75000

documentation et de l'archivage, plan d'archivage en 2017, opérationnalisation du système en 2018)											75700 - Ateliers	10 000	15 000		
Sous total Résultat 4												65 000	30 000		
Résultat 5 : Capacités des ressources humaines du Ministère de la Planification du Développement, renforcées															
Former les cadres de la DGMAP et autres cadres de l'administration en mobilisation de partenariats et de ressources			x	x							MPD Primature/celle éco./SGG PNUD	PNUD (TRAC)	71200 Consul nat. 75700 – Ateliers 71600 - Billet d'avion & DSA	15 000	-
Sous total Résultat 5												15 000	0		
Résultat 6 : PNCME-DD vulgarisé et mis en œuvre															
Edition & multiplication du document du PNCME-DD et des PAO	x	x									SGG/MPD	PNUD (TRAC)	71300 - Consul. Nation.	15 000	10 000
Appuyer l'appropriation et l'internalisation du PNCME-DD (réunions avec les PTF et les institutions)	x	x	x	x							SGG/MPD	PNUD (TRAC)	75700 - Ateliers/réunions	5 000	-
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie/plan de mobilisation de partenariat et de ressources et une stratégie de communication sur le PNCME-DD (consultant	x	x	x	x	x	x	x	x	x		SGG/MPD	PNUD (TRAC)	71200 - Consul. Inter.. 75700 - Ateliers	25 000	-

	international + atelier)																		
	Appuyer la participation au Forum politique de Haut niveau sur les ODD	x	x	x	x	x	x	x	x	SGG/MPD	PNUD (TRAC)	71600 - Billet d'avion & DSA	10 000	10 000					
Sous total Résultat 6													55 000	25000					
Résultat 7 : Procédures et formalités administratives simplifiées																			
	Appuyer la mise en place d'un dispositif pour l'allègement des formalités et des procédures administratives (identification des procédures à simplifier, réunion, adoption de textes d'application des procédures simplifiées)	x	x	x	x	x	x	x	x	MFPTRA SGG	PNUD (TRAC)	75700 - Ateliers/réunions	5 000	5000					
Sous total Résultat 7													5 000	5000					
Résultat 8: OSC sensibilisées et impliquées pour mieux jouer leurs fonctions de veille, de contrôle citoyen de l'action publique en vue de l'amélioration du service public																			
INDICATEUR 1.3 nombre de procédures administratives simplifiées Base 1	Réaliser une étude pour mesurer le niveau de satisfaction des usagers du service public (consultant international + atelier de validation)	x	x	x	x					MFPTRA MPD MATDCL	PNUD (TRAC)	71200 - Consul. internal 75700 - Ateliers	-	40000					
	Former des OSC spécialisées dans le contrôle citoyen de l'action publique et dans la lutte			x	x		x	x		MFPTRA MPD MATDCT	PNUD (TRAC)	71300 - Consul. national 75700 - Ateliers	15 000	15000					

<p>Cible 2017 : 2</p> <p>Cible 2018 : 3</p>	<p>contre la corruption</p> <p>(Ateliers et partage d'expériences)</p>																						
Sous total Résultat 8																	15 000	55000					
<p>INDICATEUR 1.4: Charte de la déconcentration disponible</p>	<p>Résultat 9 : La feuille de route de la décentralisation et des élections locales mise en œuvre dans un processus concerté et inclusif</p>																						
<p>Base : Loi n°2007-001 du 08 janvier 2007 portant organisation de l'administration territoriale déconcentrée</p>	<p>Actualiser et élaborer les textes régissant la décentralisation (relecture et révision en fonction des orientations de l'atelier national)</p>		x	x	x							MATDCL	SGG	PNUD (TRAC)	71200 - Consul. int 75700 - Ateliers	20 000							
<p>Cible 2017 : 1 (Politique nationale de décentralisation disponible)</p>	<p>Actualiser la politique nationale de la décentralisation</p>					x	x					MATDCL		PNUD (TRAC)	71300 - Consul. 75700 - Ateliers	-							20 000
<p>Cible 2018 : 2</p>	<p>Elaborer la Charte de la déconcentration (concertation, consultant international)</p>				x	x						MFPTRA		PNUD	71200 – Consultant international 75700 - Ateliers	20 000							
	<p>Elaborer un Programme national d'appui à la décentralisation et aux collectivités locales (études, consultant international, élaboration du programme et atelier de validation...)</p>					x	x	x	x			MATDCL		(TRAC)	Consul. 75700 - Ateliers	-							50 000

	Sous total 9											40 000	70000	
FONCTIONNEMENT DE L'UGP DU PROGRAMME	Résultat 10 : Le fonctionnement de l'Unité de gestion du programme est assuré													
	Assurer le salaire de l'Expert en Décentralisation	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	71400-Salaires	19 200	19 200
	Assurer le salaire de l'Assistant Administratif et Financier	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	71400-Salaires	12 000	12 000
	Assurer le salaire de l'Assistant Administratif	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	71400-Salaires	8 448	8 448
	Assurer le salaire du personnel d'appui (2 chauffeurs)	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	71400-Salaires	8 400	8 400
	Equipements /fournitures	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	72200-Equip. & Fourn.	2 000	2 000
	Carburant	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	72300-Services Natural ressources	5000	5000
	Entretien/révision des véhicules	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	73400-Entretien & maintenance	2000	2 000
	Organiser des réunions avec les membres des organes de pilotage du programme	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD (TRAC)	71600-Prise en charge	1 000	1 000
	Sous total Résultat 10 :											58 048	58048	
Résultat 11 : Partenariat avec UNDESA assuré														
Prendre en charge l'assistance technique de l'UNDESA via le Conseiller technique principal	x	x	x	x	x	x	x	x	UNDESA	UNDESA	61300 Salaires	310 000	310 000	

	Sous total Résultat 11											310 000	310 000		
GESTION OPERATION NELLE	Frais de gestion opérationnelle														
	Assistance technique, gestion opérationnelle, communication, suivi évaluation et audit	x	x	x	x	x	x	x	x	x	PNUD	(TRAC)	61200 61100 61300 71600, 72100, 74500	147 696	151 000
	Sous total 12											147 696	151 000		
TOTAL GENERAL												805 744	859 048		

NB : Les services d'appui seront facturés progressivement au cours de l'année.